



ICAO

SECURITY & FACILITATION



Le point sur la Facilitation en Afrique dans le cadre du programme AFI SECFAL

Jamel Dridi

*Expert en Sûreté de l'Aviation et Facilitation
Commission Africaine de l'Aviation Civile
CAFAC*

Cotonou, Benin, 12 Février 2019





ICAO

SECURITY & FACILITATION



Introduction

- ❑ Le Plan pour la Sûreté de l'Aviation et la Facilitation en Afrique (AFI SECFAL), Dakar 28 Mai 2014.
- ❑ la 24ème session plénière extraordinaire de la Commission Africaine de l'Aviation Civile (CAFAC), Dakar 1^{er} au 4 juillet 2014 demande que l'OACI approuve le Plan en tant que programme de l'OACI.
- ❑ À sa 203ème session, le Conseil de l'OACI a approuvé le Plan AFI SECFAL en tant que programme de l'OACI.
- ❑ Déclaration de WINDHOEK sur la Sûreté de l'Aviation et de la Facilitation en Afrique, 7 AVRIL 2016.
- ❑ Création du Groupe RASFALG-AFI en tant qu'organe technique de la CAFAC et du Plan SECFAL.



CIBLES EN MATIÈRE DE SÛRETÉ DE L'AVIATION ET DE FACILITATION EN AFRIQUE

Cible	Description
1	Le niveau minimal de la moyenne mondiale de mise en œuvre effective des éléments cruciaux soit atteint par au moins 50 % des États africains d'ici 2017, par 75 % d'entre eux d'ici 2020 et par l'ensemble de ces États d'ici la fin de 2023.
2	Des mesures appropriées soient prises immédiatement et en priorité pour répondre à toutes les préoccupations significatives de sûreté (SSeC) existantes de la région, et que toute nouvelle SSeC soit résolue dans un délai de 3 mois.
3	Des autorités appropriées aux rôles clairement définis et dotées de ressources durables soient désignées pour remplir les fonctions de supervision de la sûreté de l'aviation et de la facilitation dans au moins 50 % des États africains d'ici 2017 et dans tous les États africains d'ici la fin de 2020.
4	D'ici la fin de 2017, tous les États aient élaboré et approuvé les programmes nationaux suivants: le Programme national de sûreté de l'aviation civile (NCASP), le Programme national de gestion de la qualité de la sûreté de l'aviation civile (NCASQCP), le Programme national de formation en sûreté de l'aviation civile (NCASTP) et le Programme national de facilitation du transport aérien (NATFP).
5	Tous les États établissent des comités nationaux de sûreté de l'aviation civile (NCASC) et des comités nationaux de facilitation du transport aérien (NATFC) fonctionnels d'ici la fin de 2020



CIBLES EN MATIÈRE DE SÛRETÉ DE L'AVIATION ET DE FACILITATION EN AFRIQUE

Cible	Description
6	Des processus de gestion des risques en matière de sûreté tenant compte de l'État du contexte de risque de l'OACI et des procédures d'intervention d'urgence soient établis dans tous les États d'ici la fin de 2020
7	Tous les États adhèrent au réseau OACI de points de contact en sûreté de l'aviation (PoC) d'ici la fin de 2017
8	Tous les États élaborent des politiques appropriées d'attraction, de développement et de maintien des ressources humaines d'ici la fin de 2017
9	Tous les États acquièrent des capacités durables de formation en matière de sûreté de l'aviation et de facilitation d'ici la fin de 2023 ; il peut s'agir notamment d'adapter les cours existants aux besoins locaux, d'élaborer des programmes de formation en matière d'apprentissage mixte et en ligne, et de former des concepteurs de cours
10	Tous les États ne délivrent que des passeports lisibles à la machine (PLM), conformément au Doc 9303 de l'OACI – Documents de voyage lisibles à la machine, et s'assurent du retrait de la circulation de tous les passeports non lisibles à la machine d'ici la fin de 2017



CIBLES EN MATIÈRE DE SÛRETÉ DE L'AVIATION ET DE FACILITATION EN AFRIQUE

Cible	Description
11	Tous les États investissent dans l'amélioration des sources fondamentales de données fiables, comme les systèmes d'enregistrement et de statistiques d'état civil, et établissent des procédures de communication des informations relatives aux documents de voyage volés, perdus et révoqués aux fins d'inclusion dans la base de données sur les documents de voyage volés ou perdus (SLTD) d'Interpol d'ici la fin de 2020.
12	Au moins 50% de tous les États délivrent uniquement des documents de voyage lisibles à la machine (DVLM) aux réfugiés et personnes apatrides d'ici la fin de 2017 et tous les États d'ici la fin de 2020.
13	Le taux d'adhésion de tous les États au Répertoire de clés publiques (RCP) s'élève à au moins 30 % d'ici la fin de 2017, au moins 70 % d'ici la fin de 2020 et 100 % d'ici la fin de 2023.
14	Tous les États introduisent dans leurs législations nationales respectives une disposition sur les renseignements préalables concernant les voyageurs (RPCV) conforme à la norme reconnue à l'échelle internationale (PAXLST) pour la transmission de RPCV d'ici la fin de 2020.
15	Tous les États prennent des mesures appropriées, d'ici la fin de 2023, pour renforcer leur aptitude à réaliser des évaluations de risques en matière de sûreté afin de protéger l'aviation civile contre tout scénario de menace possible, notamment (la liste n'est pas exhaustive) au moyen d'engins explosifs improvisés (EEI) portés par des personnes, de systèmes antiaériens portables (MANPADS), d'EEI dans le fret, de menaces endogènes, etc.



Progrès accomplis dans la mise en oeuvre

- ❑ Deux États de la Région AFI ne se sont pas encore conformés à la **Cible 10**.
- ❑ Interpol, membre du RASFALG-AFI, a sensibilisé les participants et les États aux avantages de la base de données des passeports volés ou perdus (SLTD). **Cible 11**.
- ❑ Les réponses des États au questionnaire de la CAFAC montrent que 20 États AFI sont conformes à la **Cible 12**.



Progrès accomplis dans la mise en oeuvre

- ❑ Sept (07) États seulement participent au Répertoire de clé publique (RCP) de l'OACI: **Benin, Botswana, Côte d'Ivoire, Mali, Maroc, Nigeria et Seychelles. Cible 13.**
- ❑ Vingt Sept 27 États délivrent des passeports électroniques.
- ❑ Sur la base des informations disponibles, seuls (06) six États AFI sont en conformité à la **Cible 14.**



Passeport Africain

- ❑ Le passeport de l'Union Africaine est un passeport mis en place pour remplacer les passeports nationaux et donner aux citoyens des Etats membres de l'Union Africaine la liberté de circuler sans visa.
- ❑ Lancé le 17 juillet 2016 durant la 27ème session ordinaire de l'Union africaine qui a eu lieu à Kigali au Rwanda.





ICAO

SECURITY & FACILITATION



La CAFAC, unique agence d'exécution YD

La CAFAC, unique agence d'exécution du Marché Unique du Transport Aérien Africain (MUTAA), jouera un rôle clé dans la:

- Promotion du développement durable du transport aérien en renforçant la mise en œuvre effective des standards de l'OACI et la réalisation des objectifs cibles des déclarations d'Abuja et de Windhoek.
- Promotion du projet du Passeport Africain.
- Promotion de la libre circulation des personnes et des marchandises.





ICAO

SECURITY & FACILITATION



Défis

- Niveau faible de mise en œuvre effective des normes et pratiques recommandées de l'OACI (EI) et des objectifs cibles régionaux.
- Absence, insuffisance de législation nationale permettant la mise en œuvre des IPV par les États.
- Mobilisation de tous types de fonds assurant la mise en œuvre de ces objectifs (Gouvernementale, Coopération ou autres alternatives).



ICAO

SECURITY & FACILITATION



Défis

- ❑ Infrastructure Aéroportuaire.
- ❑ Collecte digitale des informations et interconnexions des divers bases de données.
- ❑ Partage d'informations en temps réel entre les parties prenantes / partenaires.



ICAO

SECURITY & FACILITATION



ICAO

North American
Central American
and Caribbean
(NACC) Office
Mexico City

South American
(SAM) Office
Lima

ICAO
Headquarters
Montréal

Western and
Central African
(WACAF) Office
Dakar

European and
North Atlantic
(EUR/NAT) Office
Paris

Middle East
(MID) Office
Cairo

Eastern and
Southern African
(ESAF) Office
Nairobi

Asia and Pacific
(APAC) Sub-office
Beijing

Asia and Pacific
(APAC) Office
Bangkok

Merci pour votre attention

Suivez nous: twitter @afcac-cafac

Website: www.afcac.org

THANK YOU

